



Le 5 octobre 2017

LES ELUS QUITTENT LA SEANCE DU COMITE CENTRAL D'ENTREPRISE

Aujourd'hui, au Comité central d'Entreprise, les élus ont fait l'amer constat que la direction du Groupe et le directeur de France BtoC restent sourds et muets face à l'inquiétude des salariés manifestée par une participation historique de 72 % au mouvement de grève du 26 septembre.

Pour mémoire, les 5 organisations syndicales, unanimes et réunies en intersyndicale, portent deux revendications :

- L'arrêt immédiat de la délocalisation des emplois français.
- L'arrêt de la mise en œuvre de la séparation des activités dédiées aux Tarifs Réglementés de Vente et aux offres de marché avec la création de deux directions.

En conséquence, l'ensemble des élus du Comité Central d'Entreprise, en solidarité avec les élus du CE Commercialisateur, ont quitté la séance après lecture d'une déclaration (cf. PJ).

Le Président du CCE, Pierre DEHEUNYNCK, prenant peut-être la mesure du risque que font peser sur le Groupe les méthodes du Directeur de France BtoC, qu'il juge lui-même inefficaces, a osé demander aux organisations syndicales de proposer des méthodes pour renouer le dialogue !

Non, Monsieur DEHEUNYNCK, le dialogue social n'est pas une discussion de salon ! Peu importe que le fauteuil soit en cuir ou en skaï, là n'est pas la question.

Ouvrez la négociation :

- **pour mettre fin au dumping social**
- **pour envisager la fin des TRV autrement que par la disparition du personnel !**